L’éducation doit servir l’émancipation et la paix !

Cette année l'Éducation Nationale cherche à instituer une cérémonie commémorative annuelle d’hommage à tous les « Morts pour la France » dans chaque école élémentaire, collège et lycée , autour du 11 novembre qui doit "renforcer le sentiment d'appartenance à la Nation par la mémoire de la guerre". Cette obligation instrumentalise élèves et personnels. Il ne s’agit pas d’une commémoration de l’armistice et de la paix, mais bien d’une propagande militariste digne de l’école de la 3. république, cette même propagande qui a préparé et permis la grande boucherie de 14-18.
La circulaire et son guide de mise en œuvre sont particulièrement précis et posent des problèmes pédagogiques, et politiques, dans un contexte français et international où se banalisent le nationalisme, le militarisme et une vision réactionnaire de la place de la jeunesse dans la société. Ils font en outre la part belle aux uniformes comme à la mobilisation des classes engagées avec une forme proche des cérémonies militaires comme le témoigne la multiplication des classes défenses. L’objectif est bien d’exalter un sentiment d’unité nationale dans un contexte de guerres.
La commémoration de la fin de la guerre de 14-18 est transformée par l’état en une célébration des morts et des victoires pour la France toutes guerres confondues, y compris coloniales, en une cérémonie militariste obligatoire du CM1 à la Terminale et en une manipulation de l’histoire pro-nationaliste…
Nous n’avons rien de bon à tirer de ces cérémonies qui sentent la guerre que l’on prépare en alimentant les marchands de canon et en polissant le cerveau des jeunes, qui transpirent les coupes budgétaires dans l’éducation, la santé et autres redistributions sociales.

Nous soutenons les collègues qui refuseront collectivement, en réalisant des motions, des communiqués, de participer à la préparation et à la cérémonie dans leur établissement. Nous appelons tous les personnels à ne pas assister à cet événement. Nous demandons expressément au ministère de retirer la circulaire et le guide et plus largement de mettre fin aux partenariats avec l’armée – dans le cadre des dispositifs « classe défense » notamment.
Nous appelons les personnels à rejeter toute tentative d’intrusion des pouvoirs locaux et/ou de l’institution militaire, y compris par la grève pour boycotter cet événement. Nous appelons les personnels à défendre leur liberté pédagogique et à ne pas se laisser imposer des tâches qui ne relèvent pas de leurs obligations de service.
Nous défendons bien au contraire une culture de la paix par l’émancipation contre toute forme de militarisation de la société et de l’école.
Un préavis de grève spécifique est déposé sur les jours de la semaine du 11 novembre.

Signataires : CGT éduc’action 34, CNT ESS 34, , SNUipp-FSU34, , SNUDI-FO 34, , SUD éducation 34